

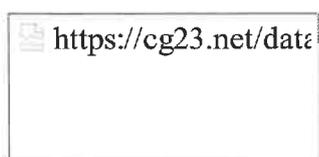
Sujet : [INTERNET] courrier à l'attention de Mme la Préfète de Mme la Présidente du CD 23
De : CAMUS Anne <ACAMUS@creuse.fr>
Date : 02/04/2021 15:01
Pour : "'pref-bpe-enquetes-publiques@creuse.gouv.fr"' <pref-bpe-enquetes-publiques@creuse.gouv.fr>

Bonjour,

Vous trouverez en pièce jointe copie du courrier envoyé ce jour de Madame la Présidente du Conseil départemental de la Creuse à l'attention de Madame la Préfète sur l'implantation d'un parc photovoltaïque limitrophe au Golf de la Jonchère.

Vous en souhaitant bonne réception.

Très cordialement,



Anne CAMUS

Secrétariat-Accueil
Cabinet de la Présidente



Hôtel du Département - BP 250 - 23011 Guéret cedex
Tél. : 05 44 30 23 88 - acamus@creuse.fr

—Pièces jointes : —

20210402144740254.pdf

30 octets

Secrétariat de la Présidente
Tél. 05.44.30.23.88
presidente@creuse.fr
Réf : VS/AGU/AC

Guéret, le 1^{er} Avril 2021

Madame Virginie DARPHEUILLE
Préfète de la Creuse
BP 79
23000 GUERET

Madame la Préfète,

Comme nombre de Creusois, je souhaite m'associer à leur voix afin de remettre en cause le projet d'implantation d'un parc photovoltaïque limitrophe du Golf de la Jonchère, sis sur la Commune de Gouzou.

Il n'est, bien entendu, pas ici question de refuser la production d'énergies renouvelables sur notre territoire, mais de reconsidérer le site choisi qui, à l'évidence, vient nuire à une pratique sportive et un site touristique à proximité. Alors que le Golf sort d'une période difficile et retrouve activité et licenciés, il semble particulièrement regrettable qu'un tel projet vienne anéantir des années d'efforts et surtout stopper les investissements envisagés.

Je tenais également à préciser que le courrier envoyé par les services du Département, en mai 2020, donnant un avis favorable à un permis de construire sur la voie départementale, ne saurait en aucun cas constituer une approbation du projet en lui-même et de son opportunité, sur laquelle nous n'avons pas été sollicités.

En espérant sincèrement que nous trouverons collectivement une issue qui satisfasse toutes les parties prenantes, je vous prie de recevoir, Madame la Préfète, l'expression de ma considération distinguée.

Valérie SIMONET

Présidente du Conseil départemental

*Copie : Monsieur le commissaire enquêteur
Monsieur Vacher, Président du Golf de la Jonchère*